

PRÉFECTURE DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON



2007 D N° 15259

Volume : 2007 P N° 8802

Publié et enregistré le 20/07/2007 à la conservation des hypothèques de

NÎMES 1ER BUREAU

Droits : Néant

Salaires : 15,00 EUR

TOTAL : 15,00 EUR

Le Conservateur des Hypothèques,

Paul BABY

Différé  
Dû : Quinze Euros

Direction Régionale  
des Affaires Culturelles  
Languedoc-Roussillon

070315

ARRÊTE

portant inscription au titre des Monuments Historiques de  
l'actuel **lycée Alphonse Daudet** (ancien hospice devenu palais des  
arts puis agrandi en lycée) boulevard Victor-Hugo à **NIMES (Gard)**

**Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon**  
**Préfet de l'Hérault**  
**officier de la Légion d'honneur**

**VU** le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

**VU** le décret n° 99-78 du 5 février 1999 modifié relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

**VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**VU** l'arrêté n° 2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux Monuments Historiques et aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ;

La Commission régionale du patrimoine et des sites de la région Languedoc-Roussillon entendue, en sa séance du 20 juin 2006 ;

**VU** les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation du **lycée Alphonse Daudet** (ancien hospice devenu palais des arts puis agrandi en lycée) situé 3 boulevard Victor-Hugo à NIMES (Gard) présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la qualité de la façade de l'ancien hospice construite sur le boulevard au tout début du XIXème siècle par Charles Durand, de la qualité de l'architecture réalisée dans ce bâtiment pour le palais des arts en 1875 et de l'intérêt que présente la construction du lycée à la fin du XIXe siècle ;

Considérant la nécessité de donner une mesure de protection à l'immeuble en attente de l'examen de la demande de classement initiée sur proposition de la CRPS ;

ARRÊTE

**Article 1**

Est inscrit au titre des monuments historiques en totalité, le bâtiment de l'ancien hospice devenu palais des arts construit par Charles Durand sur le boulevard avec une aile en retour ainsi que les façades et toitures de l'ensemble du lycée et des cours mais à l'exclusion des parties contemporaines de l'actuel lycée Alphonse Daudet situé 3 boulevard Victor-Hugo à NIMES (Gard), figurant au cadastre section EX, sur la parcelle n° 37 d'une contenance de 1ha 77a 82ca et appartenant depuis une date antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1956 à la commune de Nîmes identifiée sous le n° SIREN 213 001 894 et mis à la disposition de la Région Languedoc-Roussillon, Conseil régional, hôtel de Région, 201, av. de la Pompignane à MONTPELLIER (Hérault) suivant procès-verbal du 12 septembre 1985.

**Article 2**

Le présent arrêté, dont une ampliation sera adressée sans délai au Ministre chargé de la culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région ;

**Article 3**

Il sera notifié au Préfet du département, au maire de la commune et aux propriétaires, intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Montpellier, le

- 4 JUIL 2007

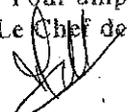
Le Préfet,



Michel THENAULT



Pour ampliation  
Le Chef de Bureau



Marylène COTTANCIN



Département :  
GARD

Commune :  
NIMES

Section : EX  
Feuille : 000 EX 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 28/06/2013  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

# DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
NIMES 1  
67 Rue Salomon Reinach 30032  
30032 NIMES Cedex 1  
tél. 04.66.87.60.82 - fax 04.66.87.87.11  
cdif.nimes1@dgflp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

